

# La microfinance résiste à la crise

**ATOUT SUISSE • La microfinance offre un effet de levier insoupçonné, surtout en période de transition économique. C'est un financier genevois de haut vol qui l'affirme.**

PROPOS RECUEILLIS PAR  
**CHRISTIAN CAMPICHE**

La microfinance, qu'est-ce au juste, au-delà du cliché? Peut-on l'associer uniquement aux «banquiers des pauvres», Mohammad Yunus et feu Georges Aegler? Et que dire de l'initiative pilotée depuis les salons très feutrés d'un gestionnaire de fortune genevois? Associé-gérant de la maison de Pury, Pictet et Turrettini, Melchior de Muralt est un peu l'homme-orchestre de la microfinance helvétique. Un profil atypique mais une vocation probablement sincère pour celui qui fut l'un des instigateurs de la Fondation Ethos. World Microfinance Forum Geneva, la plate-forme qu'il dirige, se donne pour objectif de fluidifier l'offre de capital en créant un lien entre les organismes spécialisés dans la microfinance et les marchés des capitaux. Interview.

La microfinance est devenue une tarte à la crème au point que l'on ne sait plus ce que ce concept regroupe exactement. Où en est-on actuellement?

**Melchior de Muralt:** Il existe deux logiques. La première n'a pas pour vocation à proprement parler de remplacer la banque. Le but de ces entités actives dans les pays émergents selon le modèle développé par Yunus n'est pas commercial. Il en est de même pour la fondation créée par Georges Aegler à Lausanne. Reste que ce qu'elle fait n'en est pas moins très utile. Ce n'est pas pour rien qu'elle a obtenu le soutien de la Fondation Sandoz et qu'elle est très proche de la Banque cantonale vaudoise.

## Les banques cantonales devraient participer au mouvement qui ne fait que démarrer

La BCV?

Oui, cette banque pratique à son tour la microfinance mais de manière commerciale. Nous nous trouvons donc dans une autre logique, plus technologique et qui permet à la BCV de réaliser une percée extraordinaire en matière de microcrédit. A ce jour, la BCV a financé des petits prêts à hauteur de 100 millions de francs. Environ 2000 clients, des pépiniéristes, des fromagers, des garagistes, ont pu bénéficier de crédits de fonds de roulement. Les demandes sont traitées en ligne, c'est la preuve que le système marche. Il est certes encore trop tôt pour juger de la réussite définitive de la démarche mais la structure a le mérite d'exister. Elle est tout à fait en ligne avec les besoins de la société.

D'autres banques cantonales sont-elles aussi actives dans le microcrédit?

Pas à ma connaissance. Mais le modèle développé à la BCV devrait pouvoir être répliquable ailleurs, à mon avis. La demande inassouvie de la part des toutes petites structures est considérable. Les



Melchior de Muralt: «La question est de savoir quel rôle le marché peut avoir dans cette lutte contre la pauvreté. Car il s'agit bien d'inclure les exclus.» DR

banques cantonales devraient participer au mouvement qui ne fait que démarrer. Les jeunes ont une grande soif d'autonomie. En fait la question est de savoir quel rôle le marché peut avoir dans cette lutte contre la pauvreté. Car il s'agit bien d'inclure les exclus. Ce concept de finance inclusive accompagne le mouvement tellurique de la microfinance au milieu de la crise actuelle.

La microfinance à la rescousse de la place financière suisse, en quelque sorte?

La microfinance a grandi un peu trop vite mais elle n'en résiste pas moins à la crise. On a nationalisé Citigroup et l'UBS a fait faillite, quasiment. Mais la microfinance où seulement 10% de la demande a été affecté, tient bon (geste de toucher du bois,

ndlr). Or cette activité offre un effet de levier insoupçonné, particulièrement en une période de transition et de pertes d'emplois comme celle que nous vivons aujourd'hui.

Quand on sait que la Suisse joue traditionnellement un rôle de leader dans ce secteur, il faut se dire que les fonds doivent continuer à y investir dans les entreprises sociales, un peu à la manière de Migros et de Nestlé au temps des pionniers. Dans cet ordre d'idées, je caresse l'idée d'organiser une grande conférence réunissant des acteurs de la place financière suisse et des spécialistes du développement durable. Ce mélange de genres est nécessaire car il n'y aura jamais assez d'argent public pour financer les besoins sociaux. La rentabilité est nécessaire. I

## EN BREF

### POURSUITES Visa et Mastercard passent à la caisse

Les émetteurs de cartes de crédit Visa et Mastercard vont verser 1,1 milliard de dollars à plus de 600'000 commerçants américains, dans le cadre de poursuites en nom collectif pour pratiques anticoncurrentielles, a annoncé le cabinet d'avocats en charge du dossier. Les deux groupes s'étaient engagés en 2003, après sept ans de procédure, à verser au total plus de 3,4 milliards de dollars aux plaignants pour échapper à un procès. La somme versée cette semaine en constitue la dernière tranche. ATS/AFP

### OC OERLIKON L'action s'effondre de 27% à la bourse

OC Oerlikon a soumis son projet d'assainissement à ses créanciers. Le groupe industriel schwytois, qui doit rembourser 600 millions de francs au 1er trimestre 2010, va procéder à une augmentation de capital, après l'avoir substantiellement réduit. A la Bourse suisse, le titre s'est effondré pour céder 27,1% en fin de séance. Actionnaire majoritaire de OC Oerlikon avec une participation de 45%, la société de participations Renova du milliardaire russe Victor Vekselberg entend s'engager dans l'augmentation de capital prévue au cours du 1er semestre 2010. ATS

### UBS

### Hausse des salaires

L'UBS va augmenter sa masse salariale de 1,2%, au 1er mars 2010. La mesure concerne les salaires de base des collaborateurs travaillant en Suisse, jusqu'au rang de cadre moyen et soumis à la convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire (CPB). ATS

### CONJONCTURE Optimisme

Les économistes du BAK Basel Economics sont toujours plus optimistes. L'institut conjoncturel table désormais sur une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 0,7% en 2010. Sa dernière prévision faisait état d'une hausse de 0,5%. ATS

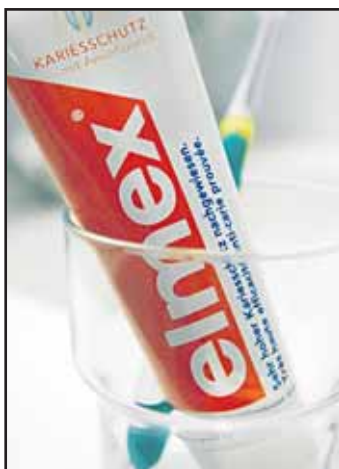
## CONCURRENCE

# Grosse amende pour Elmex

La Commission de la concurrence (Comco) inflige une amende de 4,8 millions de francs à Gaba, le fabricant du dentifrice Elmex. Motif: Gaba a interdit pendant des années à son partenaire de licence autrichien d'exporter en Suisse des produits Elmex.

Le contrat passé en 1982 entre les deux sociétés interdisait jusqu'en septembre 2006 d'exporter vers la Suisse les produits Elmex ayant été fabriqués sous licence par Gebro. Résultat, les détaillants helvétiques ne pouvaient pas s'approvisionner sur les marchés voisins offrant les produits Elmex meilleur marché. Cette clause constituait une entrave illicite aux importations parallèles par le biais d'un accord vertical, explique la Comco.

Le partenaire autrichien de Gaba écope pour sa part d'une amende symbolique de 100 000 francs, la société n'ayant pas res-



Gaba, fabricant du dentifrice Elmex, se voit infliger une amende de 4,8 millions de francs. KEYSTONE

tiré un avantage à cette entrave aux importations parallèles.

Les deux entreprises ont modifié leur contrat en septembre 2006 et abrogé cette interdiction. La Comco avait ou-

vert à l'époque une enquête, suite à une plainte de Denner, qui a finalement pris ses distances à l'égard de la procédure. L'autorité de concurrence a néanmoins poursuivi son enquête, celle-ci soulevant des questions de principe.

Pour sa part, Gaba «se félicite que la Comco n'ait trouvé aucune preuve de restriction du commerce parallèle durant les trois dernières années». Dans un communiqué diffusé hier, la firme continue d'affirmer «qu'à aucun moment, elle n'a empêché ou tenté d'empêcher le commerce parallèle». Gaba est en train d'analyser la décision du gendarme de la concurrence.

Du côté des distributeurs, le patron de Denner ne boude pas sa satisfaction. Selon lui, «la Comco s'est prononcée clairement contre l'ilot de cherté qu'est la Suisse», a commenté hier Philippe Gaydoul. ATS

PUBLICITÉ